

FEUILLET PAROISSIAL
PAROISSE SAINT-CLÉMENT
ÉDITION DU 2 AU 10 AOÛT 2025
18^e dimanche du temps ordinaire



Chers pèlerins d'espérance,

Depuis plusieurs mois, ce qui occupe l'attention des médias, c'est l'état de l'économie mondiale : inflation, déflation, valeur de la bourse, guerres de tarifs, accords de libre-échange et plus encore. Certes, il faut être de bons intendants des biens matériels que Dieu nous accorde. Il faut être prudent et bien préparer l'avenir de nos familles. Il faut s'assurer d'un niveau de vie qui soit digne de notre condition d'enfant de Dieu. Tout cela est très vrai. Mais est-ce que le chrétien conçoit l'argent et les biens matériels de la même façon que tout le monde?

Jésus nous a rappelé dans le « *Notre Père* » qu'il faut tous les jours demander le pain quotidien. Il nous enseigne aussi que Dieu nous aime infiniment plus que les oiseaux du ciel qui ne manquent de rien pour survivre. Sa divine providence veille vraiment sur toute la création mais en particulier sur ces êtres créés à son image et sa ressemblance.

Dans l'Évangile, le Seigneur ne se préoccupe guère de l'argent, que ce soit l'impôt de César ou l'offrande rituelle du Temple. Dans la scène évangélique de ce dimanche, on voulait prendre Jésus comme témoin et juge d'une dispute entre deux frères par rapport à un héritage. Le Seigneur s'y refuse, mais profite de l'occasion pour donner une leçon à ses disciples.

« *Gardez-vous bien de toute avidité.* » : voilà le conseil du Seigneur. L'avidité, l'appât du gain, les richesses accumulées sont indignes du chrétien. Il faut, comme l'enseigne saint Paul, avoir les yeux fixés sur les réalités d'en-haut. Sans rien négliger du nécessaire en cette vie, il nous faut comprendre que nous sommes vraiment des pèlerins. Finalement, nous ne sommes que de passage. À quoi sert d'empiler des fortunes? Si Dieu a permis que nous soyons bien nantis, c'est pour nous donner l'occasion de participer à sa propre charité et aux œuvres de la Providence. Saint Jean Chrysostome disait : « *Ne pas partager nos biens avec les pauvres, c'est les leur voler et les priver de vie. Les biens que nous possédons ne sont pas à nous mais à eux.* »

Il nous faut réfléchir à l'importance du bien commun, c'est-à-dire assurer à tous le nécessaire pour vivre dignement. Bien avant les considérations modernes sur l'environnement et la solidarité, le Concile Vatican II, faisant écho aux grands Pontifes précédents, avait affirmé : « *les biens créés doivent être partagés également par tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité.* »

Ne soyons pas sourds aux appels de ceux qui sont dans la détresse et n'étouffons pas nos cœurs avec l'avarice. Reconnaissons en eux nos véritables frères et agissons avec justice et charité, selon l'exemple du Christ.

Avec ma prière,

Abbé Jean-Sébastien

SAMEDI 2 AOÛT	
8 h 30	<p>†Maurice Lacoste (offrandes aux funérailles) †Rénauld Cyr (offrandes aux funérailles)</p>
16 h 15	<p>†Gaston Lafontaine (Lise) †Gilles et Berthe Mallette (les enfants) †Jacques Boudrias, 2^e anniversaire (Claudette et les enfants) †Georgette Maheu (offrandes aux funérailles) Les défunts et les vivants de la famille de Patrick Belleau (Adrien Belleau) En l'honneur de saint Antoine de Padoue, à la suite d'une faveur obtenue (une paroissienne)</p>
DIMANCHE 3 AOÛT	
9 h 30	<p>†Gregory Costea (sa mère Diana) †Rénauld Guy (Société Saint-Jean-Baptiste, diocèse de Valleyfield) †Richard Hébert (offrandes aux funérailles) †Jacqueline Turbide Hubert (son époux) †Claude Julien (offrandes aux funérailles) †Antoine Comeau (son épouse Angéline et son fils Simon)</p>
MARDI 5 AOÛT	
8 h 30	<p>†Marie-Anne Laberge (offrandes aux funérailles) †René Dubuc (offrandes aux funérailles)</p>
VENDREDI 8 AOÛT	
8 h 30	<p>†Françoise Demers Charland (offrandes aux funérailles) Aux intentions de Louise Montpetit (un paroissien)</p>
SAMEDI 9 AOÛT	
16 h 15	<p>†Ginette Dufour (son mari Yvon) †Daniel Primeau, 45^e anniversaire (sa mère, son frère et ses sœurs) †Claude Gaudreau (son épouse Monique) †Georgette Maheu (offrandes aux funérailles) †Yvon Bonin (offrandes aux funérailles) En l'honneur de saint Antoine de Padoue à la suite d'une faveur obtenue (Huguette Primeau)</p>
DIMANCHE 10 AOÛT	
9 h 30	<p>†Marie-Pierre Pilon, anniversaire de naissance (offrandes aux funérailles) †Ovide Vallée (Denise, Raymonde, Nicole et Sylvie) †Antoine Comeau (Gerry et Taméla) †Françoise Hébert (Société Saint-Jean-Baptiste, diocèse de Valleyfield) †Claude Julien (offrandes aux funérailles) †Georgette Boursier (Jules et Colette)</p>

Lampe du sanctuaire de la Chapelle mariale du souvenir est offerte par les résidentes et résidents du Pavillon Beauharnois, la Résidence Cécile-Godin et la Résidence Beauharnois.



NOUVELLES DE NOTRE PAROISSE

- **Le mardi 5 août, à 8 h 30, messe à la Chapelle mariale, suivie du chapelet.**
À 18 h 30, à la Chapelle mariale, chapelet à l'intention de Notre-Dame de l'Assomption.
- **Le jeudi 7 août, de 18 h 30 à 19 h 30, à la Chapelle mariale, entretien sur la prière.**
- **Le vendredi 8 août, à 8 h 30, messe à la Chapelle mariale, suivie de l'adoration de 9 h 00 à midi.**

VACANCES DU PERSONNEL

Le bureau du presbytère ainsi que le bureau des cimetières sont fermés la première semaine du mois d'août soit du lundi 4 au vendredi 8 août inclusivement.

Merci de votre considération.

Petit pain



« Vous avez reçu un esprit de fils adoptif qui nous fait nous écrier : Abba ! Père ! »

Romain 8, 15

Pensée de la semaine

« En touchant la vie d'une personne, vous pouvez toucher toute une communauté. »

Steven Sawalich

BONNE SEMAINE À TOUTES ET À TOUS!